



Réseau Baby-Sitting Fiche d'inscription

Date d'inscription	
Formation baby-sittin	g obligatoire proposée par la ville de Cancale, réalisée le//
Identité	
Coller ici une photo	NOM Prénom Date de naissance / / Tél. portable / / /
Adresse complète	
Tél. fixe / /	
EMAIL:	
Situation	
Lycéen Etud	iant Apprenti Demandeur d'emploi Autres :
Formation - Expé	riences
BAFA PSC1	
 Module complémen et enfants en bas âg 	taire de formation proposé par la ville de Cancale sur les nourrissons ge oui non
• Expérience avec des	s enfants oui non
Si oui, précisez	

Moyen de locomotion								
Vélo Scooter Trottinette électrique Voiture Autre :								
Mes disponibilités								
			Period	e Scolair	е			
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Matin								
Après-midi								
Soirée								
Vacances Scolaires								
Toussaint Noël Hiver Printemps Juillet Août Septembre								
Avec les enfants je pourrai								
 Les aider à faire leur devoirs Les accompagner à une activité sportive ou culturelle Animer une petite fête (anniversaire- après midi entre copains et copines) Effectuer certaines tâches quotidiennes (bain-courses-préparation des repas) Faire des activités manuelles Animer des jeux, chants, jeux de sociétés Donner le bain 								
Mes centres d'intérêts								
Formulaire de décharge								

Le service « baby sitting » est un service gratuit de mise en relation entre parents et jeunes pour la garde occasionnelle d'enfants, proposé par la Ville de Cancale.

L'Espace Bel-Air recueille les coordonnées et les disponibilités des baby-sitters et les mets à disposition des parents qui recherchent un mode de garde occasionnelle.

La Ville de Cancale n'est en aucun cas l'employeur de ces jeunes, aucun mandat ne la lie donc aux personnes embauchées. Le personnel de la structure n'effectuera aucune sélection parmi les candidatures disponibles sur le créneau demandé.

C'est aux parents et aux baby-sitters de se mettre d'accord sur les termes de contrat privé et de s'y tenir, la Ville de Cancale n'intervenant dans aucune de ses étapes. Toute autre tâche devra faire l'objet d'une entente préalable avec le ou la baby-sitter.

Tout litige entre parents et baby-sitter devra être réglé directement entre les deux parties concernées.

La Ville de Cancale sera dégagée de toute responsabilité en cas de problème émergeant entre parents et jeunes.

Le (la) Baby-sitter s'engage à :

- remplir une fiche d'inscription
- lire et signer ce formulaire de décharge
- remplir l'autorisation parentale (mineurs)
- fournir une photocopie de sa carte d'identité
- fournir une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile

Fait à	Le					
Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « Lu et Approuvé »	Signature du baby-sitter précédée de la mention « Lu et Approuvé »					
Autorisation parentale ou du représe	ntant legal (pour les mineurs)					
Je soussigné(e)						
Fait à	Le					
Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « Lu et Approuvé »						
Baby-sitter majeur.e						
Le.la baby-sitter (si majeur.e) atteste posséder une assurance de responsabilité civile couvrant la pratique du baby-sitting et ses risques.						
Fait à	Le					
Signature du haby-sitter précédée de la mention « Lu et Approuyé »						